

Procès verbal

Le mardi 12 décembre 2023 à 19 heures 00, l'assemblée s'est réunie sous la présidence de Monsieur LAVOGEZ Serge.

Présents : Serge LAVOGEZ, Claude ALLOUCHERY, Réjane BERTELOOT, Annie LELEU, Christine REGNIER, Nathalie RUCKEBUSCH, José CHEVALIER, Claudie FEUILLET, Marie-Josèphe GRESSIER, Jérémie LAMORILLE, Mickaël LEFEBVRE, Miguel DURIEZ

Représentés :

Absents et excusés :

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTION AU FOYER RURAL

Monsieur le maire expose à l'assemblée la demande de subvention déposée en mairie par l'association du Foyer Rural d'Ouve-Wirquin

Après discussion, le conseil municipal décide d'attribuer à cette association, à l'unanimité des membres présents, une subvention de 312 €.

DETR 2024 - CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE COMMUNALE DE CLETY

Au regard de la vétusté de l'école actuelle, la commune de Cléty a engagé une réflexion pour la construction d'une école primaire accessible depuis le chemin de la Longue Haie, soit à proximité immédiate de l'actuel restaurant scolaire permettant ainsi une perméabilité piétonne aisée et sécurisée entre les deux équipements publics.

Le projet envisage le maintien du chemin de la Longue Haie en "voie douce", soit une voie de desserte dédié aux déplacements piétonniers ou alternatifs. Aucun élève n'aurait à traverser de voie de circulation, (accès exceptionnel aux véhicules de secours et le cas échéant lors des entretiens techniques) et parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'école envisagée permettra d'accueillir 75 élèves, soit la création de 3 classes, dont une classe maternelle complétée d'un accueil périscolaire.

La construction projetée est conçue pour pouvoir faire l'objet d'une extension future de 3 classes complémentaires, soit une capacité d'accueil total de 125 élèves.

La commune s'engage à ce que cette nouvelle école primaire - regroupant dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), les communes de Ouve-Wirquin, Remilly-Wirquin et Cléty - fasse preuve d'exemplarité dans son impact écologique (ossature bois, réseau de chauffage central par pompe à chaleur (air/eau) couplé à un système de capteurs photovoltaïques en autoconsommation, système de revalorisation de l'eau de pluie, luminaires de type LED, etc.).

Ainsi afin de parfaire une opération de construction exemplaire inscrite dans une réelle dynamique environnementale avec une utilisation massive des matériaux "biosourcés" (isolants en fibre de bois, laine de bois et/ou ouate de cellulose, ...), la nouvelle école primaire communale sera ainsi constituée pour sa totalité d'une enveloppe thermique intégrée dans une ossature en bois d'œuvre, d'essence peuplier et d'un parement, d'essence chêne (ou autre) de provenance locale depuis un approvisionnement sur le territoire de la région des Hauts-de-France.

Le futur équipement, d'une superficie de 764m² avec les extérieurs et qui a fait l'objet d'une co-construction avec l'équipe pédagogique, sera organisé suivant 3 pôles :

- Un pôle enseignement/ accueil périscolaire
- Un pôle direction / administration
- Un pôle technique

Ayant pris connaissance du projet proposé par Monsieur le Maire qui s'élève à **2 378 000€ HT**,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- **Solliciter** une subvention au taux de 21%, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 – volet BÂTIMENTS PUBLICS (construction, aménagement ou rénovation de bâtiments scolaires, périscolaires et administratifs), soit une subvention de 500 000€,

Plan de financement prévisionnel

Dépenses prévisionnels HT		Recettes prévisionnelles HT	
Maitrise d'œuvre	153 000€	DETR 2024	500 000€
Contrôleur technique	11 000€	DSIL 2024	500 000€
CSPS	4 300€	Agence de l'Eau	7 500€
Etude géotechnique	7 000€	Région	350 000€
Géomètre	2 700€	Conseil Département du Pas-de-Calais - FARDA	120 000€
Travaux	2 200 000€	Commune de Cléty	900 500€
Lot 1 – VRD	200 500€		
Lot 2 – Gros Œuvre	350 000€		
Lot 3 - Charpente / Ossature bois	580 000€		
Lot 4 – Menuiseries extérieures	140 000€		
Lot 5 - Menuiseries intérieures	80 000€		
Lot 6 – Plâtrerie/Isolation	132 500€		
Lot 7 - Electricité / Alarme	95 000€		
Lot 8 - Chauffage/Ventilation	100 500€		
Lot 9 - Sanitaire	42 000€		
Lot 10 – Revalorisation eau de pluie	13 200€		
Lot 11 - Couverture / Etanchéité	180 000€		
Lot 12 – Carrelage / Faïence	64 300€		
Lot 13 - Peinture	52 000€		
Lot 14 – Clôture	55 000€		
Lot 15 - Metalerie	15 000€		
Lot 16 - Revêtements acoustiques	15 000€		
Lot 17 – Capteurs photovoltaïques	45 000€		
Lot 18 – Espaces verts	35 000€		
TOTAL HT	2 378 000€	TOTAL HT	2 378 000€

DETR - REFECTION EFFONDREMENT DE CHAUSSEE RUE DU MOULIN (N° 2023_021)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite aux inondations, la chaussée Rue du Moulin s'est effondrée sur 1.50 mètre de profondeur et sur la largeur de la chaussée.

Afin de rendre la route de nouveau praticable en toute sécurité, des travaux doivent être entrepris.

Le montant de cette réfection s'élève à 10 198 € hors taxes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander la subvention DETR et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses HT	Recettes
10 198 €	DETR = 2 039 €
	Fons propres = 8 159 €
TFonds HT = 10 198 €	TOTAL RESSOURCES HT = 10 198 €

DSIL 2024 - CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE COMMUNALE DE CLETY (N° 2023_019)

Au regard de la vétusté de l'école actuelle, la commune de Cléty a engagé une réflexion pour la construction d'une école primaire accessible depuis le chemin de la Longue Haie, soit à proximité immédiate de l'actuel restaurant scolaire permettant ainsi une perméabilité piétonne aisée et sécurisée entre les deux équipements publics. Le projet envisage le maintien du chemin de la Longue Haie en "voie douce", soit une voie de desserte dédié aux déplacements piétonniers ou alternatifs.

Aucun élève n'aurait à traverser de voie de circulation, (accès exceptionnel aux véhicules de secours et le cas échéant lors des entretiens techniques) et parfaitement accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'école envisagée permettra d'accueillir 75 élèves, soit la création de 3 classes, dont une classe maternelle complétée d'un accueil périscolaire.

La construction projetée est conçue pour pouvoir faire l'objet d'une extension future de 3 classes complémentaires, soit une capacité d'accueil total de 125 élèves.

La commune s'engage à ce que cette nouvelle école primaire - regroupant dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), les communes de Ouve-Wirquin, Remilly-Wirquin et Cléty - fasse preuve d'exemplarité dans son impact écologique (ossature bois, réseau de chauffage central par pompe à chaleur (air/eau) couplé à un système de capteurs photovoltaïques en autoconsommation, système de revalorisation de l'eau de pluie, luminaires de type LED, etc.).

Ainsi afin de parfaire une opération de construction exemplaire inscrite dans une réelle dynamique environnementale avec une utilisation massive des matériaux "biosourcés" (isolants en fibre de bois, laine de bois et/ou ouate de cellulose, ...), la nouvelle école primaire communale sera ainsi constituée pour sa totalité d'une enveloppe thermique intégrée dans une ossature en bois d'œuvre, d'essence peuplier et d'un parement, d'essence chêne (ou autre) de provenance locale depuis un approvisionnement sur le territoire de la région des Hauts-de-France.

Le futur équipement, d'une superficie de 764m² avec les extérieurs et qui a fait l'objet d'une co-construction avec l'équipe pédagogique, sera organisé suivant 3 pôles:

- Un pôle enseignement/ accueil périscolaire
- Un pôle direction / administration
- Un pôle technique

Ayant pris connaissance du projet proposé par Monsieur le Maire qui s'élève à **2 378 000€ HT**,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de

- **Solliciter** une subvention *au taux de 21%*, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 – volet création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires, soit une subvention de 500 000€,

Plan de financement prévisionnel

Dépenses prévisionnels HT		Recettes prévisionnelles HT	
Maitrise d'œuvre	153 000€	DSIL 2024	500 000€
Contrôleur technique	11 000€	DETR 2024	500 000€
CSPS	4 300€	Agence de l'Eau	7 500€
Etude géotechnique	7 000€	Région	350 000€
Géomètre	2 700€	Conseil Département du Pas-de-Calais - FARDA	120 000€
Travaux	2 200 000€	Commune de Cléty	900 500€
Lot 1 – VRD	200 500€		
Lot 2 – Gros Œuvre	350 000€		
Lot 3 - Charpente / Ossature bois	580 000€		
Lot 4 – Menuiseries extérieures	140 000€		
Lot 5 - Menuiseries intérieures	80 000€		
Lot 6 – Plâtrerie/Isolation	132 500€		
Lot 7 - Electricité / Alarme	95 000€		
Lot 8 - Chauffage/Ventilation	100 500€		
Lot 9 - Sanitaire	42 000€		
Lot 10 – Revalorisation eau de pluie	13 200€		
Lot 11 - Couverture / Etanchéité	180 000€		
Lot 12 – Carrelage / Faïence	64 300€		
Lot 13 - Peinture	52 000€		
Lot 14 – Clôture	55 000€		
Lot 15 - Metalerie	15 000€		
Lot 16 - Revêtements acoustiques	15 000€		
Lot 17 – Capteurs photovoltaïques	45 000€		
Lot 18 – Espaces verts	35 000€		
TOTAL HT	2 378 000€	TOTAL HT	2 378 000€

Décisions modificatives du BP 2023 (N° 2023_018)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'apporter des décisions modificatives au budget primitif 2023.

En investissement :

- au 231 : 59.62 €
- au 001 : 59.62 €

- au 231 (immobilisations corporelles) au chap 040 : - 591 177.33 €
- au 231 (immobilisations corporelles) : 591 177.33 €

recette investissement

- au 203 chapitre 041 : + 4740€

dépense d'investissement

- au 2135 chap 041 : + 4740€

En fonctionnement :

- au 681 (chap 042) : - 3000 €
- au 681 : 3 000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces décisions modificatives.